MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1066 26 novembre 2001

SOMMAIRE

A.D. Strategy S.A., Luxembourg 51153	Master Investment Management S.A., Luxem-	
Actiogest S.A., Luxembourg 51122	· ·	51132
Advanco Luxembourg S.A., Luxembourg 51166	Mateco Location de Nacelles S.A., Munsbach	51134
Argonautas S.A., Luxembourg 51160	Mateco Location de Nacelles S.A., Munsbach	51134
(La) Birreria, S.à r.l., Esch-sur-Alzette 51126	Mediolanum International S.A., Luxembourg	51135
BK Consulting S.A., Luxembourg 51123	Melville S.A., Luxembourg	51135
BK Consulting S.A., Luxembourg 51124	Memotech S.A., Luxembourg	51135
Blynn S.A., Luxembourg	ML SSG, S.à r.l., Luxembourg	51128
CDC Global Asset Allocation Series, Sicav, Lu-	Mobile Conseil S.A	51136
xembourg 51124	Murilux Holding S.A., Strassen	51135
CDC Multinational Series, Sicav, Luxembourg 51125	MuVi Re S.A., Luxembourg	51136
Confient, Mamer	MuVi Re S.A., Luxemburg	51136
Confient, Mamer	MyTransfer Luxembourg S.A., Luxembourg	51136
F. Van Lanschot Trust Company (Luxembourg)	N.T. Holdings S.A., Luxembourg	51140
S.A., Mamer	Nagrom International S.A., Luxembourg	51137
Fondation Luxembourgeoise contre le Cancer,	Nestor Investment Management S.A., Luxem-	
Luxembourg 51166	bourg	51137
Lockwood International Holding S.A.H., Luxem-	New Age Luxembourg S.A., Esch-sur-Alzette	51137
burg 51125	New Sport Investment S.A., Luxembourg	51137
Logilux S.A., Luxembourg51127	Nikko Global Umbrella Fund, Sicav, Luxembourg	51138
LRI-Fund Management Company S.A., Munsbach . 51124	Noricum International S.A., Luxembourg	51138
Lux-Development S.A., Luxembourg 51126	Noricum International S.A., Luxemburg	51138
Luxaviation S.A., Findel 51130	North Line Holding S.A., Luxembourg	51139
Luxaviation S.A., Findel 51130	Nubigenius International S.A., Strassen	51138
Luxaviation S.A., Findel51130	Owest Holding II S.A., Luxembourg	51139
Luximmo Erste Beteiligungsgesellschaft AG, Lu-	Owest Holding II S.A., Luxembourg	51139
xembourg 51128	Perfect Holding S.A., Mamer	51140
Luximmo Erste Beteiligungsgesellschaft AG, Lu-	Pharmaceutical Fine Chemical S.A., Luxembourg	51140
xemburg	Polygone, S.à r.l., Luxembourg	51141
Luxrévision, S.à r.l., Luxembourg 51129	Prebon Yamane (Luxembourg) S.A., Luxembourg	51141
Luxrévision, S.à r.l., Luxembourg 51129	Pyrford Holdings S.A., Luxembourg	51142
Lynch Holding S.A 51129	Pyrford Holdings S.A., Luxembourg	51142
Manion S.A.H., Luxembourg51125		51142
Marketing Fleet Est, S.à r.l., Luxembourg 51130	R.I.E. S.A., Luxembourg	51143
Maroldt Participations, S.à r.l., Luxembourg 51132	RAT Holding S.A., Luxembourg	51142
Maroldt Participations, S.à r.l., Luxembourg 51133	Rabaud S.A., Luxembourg	51140
Maroldt, S.à r.l., Luxembourg 51131	REN Investments S.A., Luxembourg	51143
Maroldt, S.à r.l., Luxembourg 51132	Rowlands Temporaire - RTT Lux S.A., Luxem-	
Masi, S.à r.l., Luxembourg 51133	bourg	51144
Masi, S.à r.l., Luxembourg51134	Royal Classics S.A., Luxembourg	51144

RSE Eurolux, GmbH, Luxembourg 5114	41 Tacna Holding S.A., Luxembourg 51	149
S.I.I.F., Société Internationale d'Investissements	Tacna Holding S.A., Luxembourg 51	150
Financiers S.A., Luxembourg 511	29 Tall International S.A., Luxembourg 51	150
S.I.M., Société Immobilière Multinationale, S.à r.l.,	Tereco S.A., Luxembourg 51	151
Luxembourg 5114	46 Tereco S.A., Luxembourg 51	151
SAT Investments S.A., Luxembourg 511	45 Topal S.A., Luxembourg 51	150
Sainternational S.A., Luxembourg 511	43 Traffic Consult, S.à r.l., Luxemburg 51	152
Sarlex Holding S.A., Luxembourg 5114	45 Transalliance Luxembourg S.A., Bettembourg 51	151
Schenectady Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg 511	44 Underground, S.à r.l., Bertrange 51	152
Schmitz Creation in Pelz u. Leder, S.à r.l., Luxem-	Unico Financial Services S.A., Luxemburg 51	152
burg	45 Union des Travaux du Luxembourg, S.à r.l., Lu-	
Security Capital U.S. Realty Management Holdings	xembourg 51	153
S.A., Luxembourg	45 Valessore Holding S.A., Bereldange 51	148
Semerca Investments S.A., Luxembourg 511	46 Valessore Holding S.A., Bereldange 51	148
Siegmann luxemburgische Spedition und Trans-	Valtrade Investissements S.A., Luxembourg 51	156
port, S.à r.l., Luxemburg 5114	46 Van Lanschot Umbrella Fund, Mamer 51	156
Siegmann Spedition, S.à r.l., Luxembourg 511	46 Vassily S.A., Luxembourg 51	156
Skandia Distribution Services Company S.A., Lu-	Vassily S.A., Luxembourg 51	157
xembourg 5114	47 Vicki Invest S.A., Luxembourg 51	157
Skyland Properties S.A., Luxembourg 511	48 Visbach Investments S.A., Luxembourg 51	157
Smart Agentur für Event & Kommunikation,	Vital Holdings S.A., Luxembourg 51	158
G.m.b.H., Luxemburg 5116	47 Vobix Participations S.A., Luxembourg 51	158
Société Industrielle et Technologique de Kopstal	Vobix Participations S.A., Luxembourg 51	159
S.A., Luxembourg	47 Wald und Wiese SCI, Luxembourg 51	159
Stamping International, S.à r.l., Luxembourg 511	48 Westing Petroleum S.A., Luxembourg 51	160
Superholding S.A., Luxembourg 511	49 Wilson Finance S.A., Luxembourg 51	160

ACTIOGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 48.384.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 70, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ACTIOGEST S.A.

J. Reuter

(32070/517/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2001.

BLYNN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, Val Saint André.

R. C. Luxembourg B 44.708.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 15 mai 2001

- L'assemblée décide de convertir le capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) qui de cette manière est arrêté à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR).

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 eur) à trente-et-un mille euros (31.000,- EUR).

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions et d'adapter l'article 3 des statuts afférents aux mentions du capital pour lui donner la teneur suivante:

Art. 3. «Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale» en remplacement de «le capital social de la société est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions, d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.»

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2001, vol. 553, fol. 25, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(32092/794/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2001.

CONFIENT (anc. BETSCH, MÜSCH & PARTNERS).

Siège social: L-8232 Mamer, 3, route de Holzem. R. C. Luxembourg B 79.567.

L'an deux mille un, le neuf mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Jean-Louis Betsch, expert-comptable et conseil fiscal, demeurant à B-4970 Stavelot, Hameau de Ster 314 (Belgique);
- 2.- Monsieur Werner Müsch, expert-comptable et conseil fiscal, demeurant à B-4780 St. Vith, Recht, Zur Kaiserbaracke 43 (Belgique).

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée BETSCH, MÜSCH & PARTNERS, ayant son siège social à L-8232 Mamer, 3, route de Holzem, R.C. Luxembourg section B numéro 79.567, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 7 décembre 2000, en voie de publication au Mémorial C.
- Que le capital social est fixé à douze mille cinq cents euro (12.500,- EUR), divisé en cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euro (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.
- Que les comparants ont les seuls et uniques associés de ladite société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en CONFIENT et en conséquence modifie l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 2. La société prend la dénomination de CONFIENT.»

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de quinze mille francs. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: J.-L. Betsch, W. Müsch, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 14 mai 2001, vol. 514, fol. 51, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Junglinster, le 16 mai 2001.

J. Seckler.

(31799/231/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

CONFIENT

Siège social: L-8232 Mamer, 3, route de Holzem. R. C. Luxembourg B 79.567.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 mai 2001.

J. Seckler

Le notaire

(31800/231/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

BK CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper. R. C. Luxembourg B 76.781.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

(31804/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

BK CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, ${\bf 3},$ route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 76.781.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 1er février 2001

Le siège social est transféré au 3, route de Thionville, à L-2611 Luxembourg. L'adresse du 3, Place Dargent sera uniquement destinée au traitement des affaires administratives.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication

BK CONSULTING S.A.

G. Nomitch

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 17, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31805/696/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

CDC GLOBAL ASSET ALLOCATION SERIES, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 60.886.

Suite à la démission en date du 20 mars 2001 de M. Bluford H. Putnam, le conseil d'administration de la Société se compose actuellement comme suit:

- M. Luc de Clapiers
- M. D. Sykes Wilford
- M. Jose M. Quintana

Pour la société

Signature

Son conseil

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 9, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31812/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

LRI-FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Munsbach. H. R. Luxemburg B 28.101.

Der Vorsteher des Handels- und Gesellschaftsregister des Bezirksgerichts Luxemburg wird hiermit ersucht, folgende Änderung betreffend die LRI-FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. (die «Gesellschaft»), mit Sitz in Munsbach, Grossherzogtum Luxemburg, eingetragen unter der Nummer B 28.101, vorzunehmen.

Gesellschaftskapital

Zu streichen:

Das Aktienkapital beträgt zweihundertfünfzigtausend Deutsche Mark (DM 250.000,-) und ist in zweihundertfünfzig (250) Aktien mit einem Nominalwert von je tausend Deutsche Mark (DM 1.000,-) eingeteilt.

Hinzuzufügen:

Das Aktienkapital beträgt einhundertachtundundzwanzigtausend Euro (EUR 128.000,-) und ist in zweihundertfünfzig (250) nennwertlose Aktien eingeteilt.

Zu streichen:

Geschäftsführer:

- Herr Ralf Jacobi
- Herr Bernd Schlichter
- Herr Markus Gierke

Hinzuzufügen:

Prokuristen:

- Herr Joachim Hennen
- Herr Udo Stadler

Luxemburg, den 11. Mai 2001.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 12, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31923/250/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

CDC MULTINATIONAL SERIES, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 42.184.

Suite à la démission en date du 20 mars 2001 de M. Bluford H. Putnam, le conseil d'administration de la Société se compose actuellement comme suit:

- M. Luc de Clapiers
- M. Gérard Barbot
- M. D. Sykes Wilford
- M. Jose M. Quintana

Pour la société

Signature

Son conseil

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 9, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31813/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

LOCKWOOD INTERNATIONAL HOLDING S.A.H., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1725 Luxemburg, 28, rue Henri VII.

H. R. Luxemburg B 37.333.

Protokoll einer Verwaltungsratssitzung vom 5. März 2001

Anwesend:

Fernand Sassel, Steuerberater, wohnhaft in Munsbach

Romain Zimmer, Steuerberater, wohnhaft in Luxemburg

Tagesordnung:

Ernennung eines neuen Verwaltungsratsmitgliedes.

Beschluss

- Herr Dr. Wolfgang Hertel wird als Verwaltungsratsmitglied mit sofortiger Wirkung abberufen.
- Zum neuen Verwaltungsratsmitglied wird Herr Alhard von Ketelhodt, Steuerberater, wohnhaft in Blaschette ernannt. Diese Ernennung muss von der nächsten Generalversammlung der Aktionäre gutgeheissen werden.
 - Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von 2 Verwaltungsratsmitgliedern.

F. Sassel / R. Zimmer

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 8, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31921/664/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

MANION, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 46.578.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 mai 2001, vol. 552, fol. 97, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2001

L'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2001 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001.

- Le capital social a été converti en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998.
- La conversion du capital en Euros a donné un montant de EUR 185.920,14.
- Le capital a été porté à EUR 186.000,00 par prélèvement du montant de EUR 79.86 de bénéfices reportés.
- Le montant du nouveau capital est de EUR 186.000,00, représenté par 7.500 actions sans désignation de valeur nominale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(31934/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

LA BIRRERIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4037 Esch-sur-Alzette, 23, Coin avenue de la Gare et rue Bolivar.

L'an deux mille un, le sept mai.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur François Olivier, gérant de société, demeurant à L-3598 Dudelange, 123, route de Zouftgen.
- 2.- Monsieur Eligio Martinelli, gérant de société, demeurant à L-4884 Lamadelaine, 10, rue Neuve.
- 3.- et Monsieur Ilic Miroslav, employé, demeurant à L-3739 Rumelange, 61, rue des Martyrs.

Lesquels comparants déclarent être associés et propriétaires, Monsieur François Olivier, prédit, de trente-quatre parts sociales (34), Monsieur Eligio Martinelli, prédit, de trente-trois parts sociales (33) et Monsieur Ilic Miroslav, prédit, de trente-trois parts sociales (33) de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée LA BIRRE-RIA, S.à r.l., avec siège social à L-4037 Esch-sur-Alzette, 23, Coin Avenue de la Gare et rue Bolivar,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 30 mars 2001, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les comparants représentant l'intégralité du capital social, se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, accepte à compter de ce jour les démissions savoir:

- de Monsieur Patrice Bras, cuisinier, demeurant à L-4011 Esch-sur-Alzette, 147, rue de l'Alzette, de sa fonction de gérant technique de la société pour le restaurant;
 - de Monsieur Eligio Martinelli, prédit, de sa fonction de gérant technique de la société, pour la brasserie; et leur donne quitus de leur gestion jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide:

- a) de nommer comme gérant technique de la prédite société, à compter de ce jour, pour une durée indéterminée, Monsieur Régis Bocquenet, cuisinier, demeurant à F-54720 Chenières, 21, rue Neuve;
- b) de confirmer comme gérant administratif de la prédite société, pour une durée indéterminée, Monsieur François Olivier, prédit;
 - c) et que la société reste valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux gérants. Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la présente assemblée à été clôturée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de la présente assemblée générale s'élève approximativement à la somme de vingtcinq mille francs (25.000,-) francs.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus de Nous, notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, tous ont signé le présent acte.

Signé: F. Olivier, E. Martinelli, I. Miroslav, R. Bocquenet, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 mai 2001, vol. 868, fol. 63, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 mai 2001.

N. Muller.

(31919/222/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

LUX-DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1243 Luxembourg, 1, rue Emile Bian. R. C. Luxembourg B 16.123.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 12, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2001.

F. A. Koos

Administrateur Délégué - Directeur

(31928/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

LOGILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2630 Luxembourg, 128, route de Trèves. R. C. Luxembourg B 15.833.

_

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mai 2001

L'Assemblée des actionnaires décide à l'unanimité de convertir le capital en EUR rétroactivement au 1er janvier 2001 de la façon suivante:

 Conversion de 1.250.000 LUF / (40,3399)
 30.986,69 EUR

 Augmentation de capital par incorporation de réserves
 263,31 EUR

 Total:
 31.250,00 EUR

Le capital de 31.250,- EUR est représenté par 1.250 actions de 25,- EUR chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2001, vol. 552, fol. 86, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31922/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

LUXIMMO ERSTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1511 Luxemburg, 121, avenue de la Faïencerie.

H. R. Luxemburg B 79.238.

Im Jahre zweitausendeins, am zehnten Mai.

Vor dem Unterzeichnenden Me Léon Thomas, genannt Tom Metzler, Notar mit Amtssitz in Luxemburg-Bonneweg, hat sich die außerordentliche Hauptversammlung der Aktionäre der anonymen Gesellschaft LUXIMMO ERSTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, mit Sitz in L-1511 Luxemburg, 121, avenue de la Faïencerie, eingefunden.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäß am 8. Dezember 2000 unterzeichneter Urkunde, aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, noch nicht im Mémorial C, veröffentlicht;

Die Gesellschaft ist im Handelsregister beim Bezirksgericht Luxemburg eingetragen unter der Nummer B 79.238.

Vorstand

Die Tagung wird unter dem Vorsitz von Frau Patricia Thill, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg, eröffnet.

Die Vorsitzende bestimmt zur Sekretärin Frau Peggy Olinger, Privatangestellte, wohnhaft in Luxemburg.

Die Hauptversammlung bestellt zum Stimmenzähler Herrn Hagen Reinsberg, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg.

Die Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsteilnehmern folgendes fest:

Zusammensetzung der Versammlung

Bei der heutigen Hauptversammlung sind die in der Anwesenheitsliste mit Namen, Vornamen, Wohnort beziehungsweise Gesellschaftsbezeichnung und Gesellschaftssitz, sowie der Anzahl der ihnen gehörenden Aktien bezeichneten Aktionäre anwesend oder vertreten.

Die Liste wird von den Aktionären, beziehungsweise deren Vertretern, sowie vom Vorstand unterzeichnet.

Sämtliche in der Anwesenheitsliste aufgeführte Vollmachten werden zum Zwecke der Registrierung vorliegender Urkunde als Anlage beigefügt, nachdem sie von den Vorstandsmitgliedern und dem amtierenden Notar ne varietur unterschrieben wurden.

Erklärung der Vorsitzenden

Die Vorsitzende gibt folgende Erklärung ab und ersuch den amtierenden Notar dieselben zu beurkunden:

I.- Die heutige Hauptversammlung hat sich mit der folgenden Tagesordnung zu befassen:

Tagesordnung:

- 1. Änderung der Zeichnungsbefugnisse der Mitglieder des Verwaltungsrats
- 2. Änderung von Artikel 10 der Satzung der Gesellschaft infolge der Änderung der Zeichnungsbefugnisse der Mitglieder des Verwaltungsrates, um ihm den folgenden neuen Wortlaut zu geben:

«Für alle Geschäfte, die den Betrag von 250.000,- (zweihundertfünfzigtausend) Euro unterschreiten, wird die Gesellschaft durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch die Einzelunterschrift der Person oder Personen, welcher(n) solche Vertretungsmacht vom Verwaltungsrat übertragen wird, verpflichtet.

Für alle Geschäfte, die den Betrag von 250.000,- (zweihundertfünfzigtausend) Euro übersteigen, wird die Gesellschaft durch die gemeinsame Unterschrift von allen Verwaltungsratsmitgliedern verpflichtet.

Für alle Geschäfte, welche der täglichen Geschäftsführung entsprechen, und unabhängig von ihrem Wert, wird die Gesellschaft durch Einzelunterschrift des Vorsitzenden des Verwaltungsrates verpflichtet.»

3. Verschiedenes

Feststellung der Gültigkeit der Hauptversammlung

Die von der Vorsitzenden abgegebenen Erklärungen wurden vom Stimmenzähler überprüft und von der Hauptversammlung für richtig befunden.

Die Hauptversammlung erkennt sich als rechtmäßig einberufen und fähig, rechtsgültig über die vorliegende Tagesordnung zu beraten.

Beschluss

Nach vorheriger Beratung hat die Hauptversammlung einstimmig folgenden Beschluss gefasst:

Einziger Beschluss

Die Hauptversammlung beschliesst, die Zeichnungsbefugnisse der Gesellschaft im Sinne des neuzufassenden Wortlauts von Artikel 10 der Satzung neu festzulegen und beschliesst demgemäss die Änderung des Wortlauts des vorgenannten Artikels wie folgt:

«Für alle Geschäfte, die den Betrag von 250.000,- (zweihundertfünfzigtausend) Euro unterschreiten, wird die Gesellschaft durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch die Einzelunterschrift der Person oder Personen, welcher(n) solche Vertretungsmacht vom Verwaltungsrat übertragen wird, verpflichtet.

Für alle Geschäfte, die den Betrag von 250.000,- (zweihundertfünfzigtausend) Euro übersteigen, wird die Gesellschaft durch die gemeinsame Unterschrift von allen Verwaltungsratsmitgliedern verpflichtet.

Für alle Geschäfte, welche der täglichen Geschäftsführung entsprechen, und unabhängig von ihrem Wert, wird die Gesellschaft durch Einzelunterschrift des Vorsitzenden des Verwaltungsrates verpflichtet.»

Kosten

Die Kosten, die der Gesellschaft im Zusammenhang mit dem anlässlich dieser ausserordentlichen Hauptversammlung getroffenem Beschluss anfallen werden auf vierzigtausend Luxemburger Franken (LUF 40.000,-) geschätzt.

Abschluss

Nach Erledigung der Tagesordnung, schließt die Vorsitzende die Versammlung.

Hierüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, im Jahr, Monat und am Tage, wie eingangs erwähnt.

Nach Verlesen haben die Erschienenen zusammen mit dem beurkundenden Notar die vorliegende Urkunde unterschreiben

Gezeichnet: P. Thill, P. Olinger, H. Reinsberg, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2001, vol. 9CS, fol. 12, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Für gleichlautende Abschrift auf stempelfreies Papier dem Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, zwecks Veröffentlichung erteilt.

Luxemburg-Bonneweg, den 16. Mai 2001.

T. Metzler.

Le Receveur (signé): J.. Muller.

(31929/222/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

LUXIMMO ERSTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 79.238.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 16 mai 2001.

Signature.

(31930/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

ML SSG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: USD 15.000,-.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 77.491.

Suivant résolution du 3 avril 2001 de l'associé unique de ML SSG, S.à r.l.

- 1. Monsieur William Meersman, Director of Companies, 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg
- 2. Monsieur Eirik Diesen, Director of Companies, 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

ont été nommés gérants de la société en remplacement de M. Marc Van de Pol et M. Peter Kelk pour une durée indéfinie avec les pouvoirs énumérés à l'article 15 des statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 18, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J.. Muller.

(31949/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

LUXREVISION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII. R. C. Luxembourg B 40.124.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 73, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

Signature.

(31931/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

LUXREVISION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII. R. C. Luxembourg B 40.124.

Lors d'une réunion des associés tenue au siège social le 20 avril 2001, il fut décidé de convertir le capital social actuel de LUF 500.000, représenté par 500 parts sociales de LUF 1.000 chacune en Euro 13.000,-, représenté par 500 parts sociales de Euro 26,- chacune après avoir effectué un prélèvement sur les résultats reportés de Euro 605,32 ceci en accord avec les dispositions de la loi du 10 décembre 1998.

Luxembourg, le 20 avril 2001.

Pour LUXREVISION, S.à r.l.

F. Sassel / R. Zimmer

Associés-gérants

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 73, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J.. Muller.

(31932/664/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

LYNCH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: 1, rue de la Chapelle. R. C. Luxembourg B 65.900.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2001, vol. 552, fol. 92, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale du 7 mai 2001

Affectation du résultat: la perte de USD 6.356,78 est reporté sur l'exercice suivant.

La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2001. (31933/279/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001. Signature.

S.I.I.F., SOCIETE INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENTS FINANCIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 39.052.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 2, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2000

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- Madame Catherine Mouratoglou, demeurant à F-Neuilly-sur-Seine, Président du Conseil d'Administration
- Monsieur Pâris Mouratoglou, administrateur de sociétés, demeurant à F-Neuilly-sur-Seine
- Monsieur Pierre Dagallier, administrateur de société, demeurant à Neuilly-sur-Seine
- Monsieur Claude Schmitz, conseiller fiscal, demeurant à Sandweiler
- Monsieur Marc Lamesch, expert-comptable, demeurant à Steinsel
- Monsieur Armando Manca De Villahermosa, ingénieur, demeurant à I-Sarroch (Cagliarie)

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l., 11, boulevard du Prinde Henri, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

Signature.

(31998/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

MARKETING FLEET EST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2331 Luxembourg, 3, rue Albert Philippe. R. C. Luxembourg B 74.275.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 73, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

Signature.

(31935/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

LUXAVIATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1110 Findel. R. C. Luxembourg B 40.404.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 5, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(31925/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

LUXAVIATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1110 Findel. R. C. Luxembourg B 40.404.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 novembre 2000

L'Assemblée a décidé à l'unanimité des voix d'accepter la démission de M. Magnus Mandersson de sa fonction d'administrateur et lui a accordé décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour. Monsieur Jean-Pierre Hilbert, demeurant à L-Moutfort, a été nommé nouvel administrateur.

Dorénavant, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Nico Franck, Administrateur-Délégué;
- Mme Cordula Bidoli, Administratrice;
- M. Jean-Pierre Hilbert, Administrateur;
- M. Robert Lobell, Administrateur.

Les mandats des administrateurs Mme Cordula Bidoli et M. Nico Franck ainsi que du Commissaire aux Comptes, la société EUROTRUST S.A., étant venus à échéance, l'assemblée a décidé à l'unanimité de renouveler les mandats pour une nouvelle période de six années, conformément aux articles 5 et 7 des statuts et aux articles 51 et 52 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes actuellement en fonction prendront fin à l'Assemblée Générale Ordinaire délibérant sur les comptes annuels de l'année 2005.

Luxembourg, le 14 novembre 2000.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 5, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31926/576/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

LUXAVIATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1110 Findel. R. C. Luxembourg B 40.404.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2001

Conformément aux articles 5 et 7 des statuts et aux articles 51 et 5 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée a décidé à l'unanimité de renouveler le mandat de l'administrateur Robert Lobell pour un nouveau terme de 6 ans échéant en 2007.

L'Assemblée a précisé en outre que le terme de l'Administrateur Jean-Pierre Hilbert réélu lors de l'Assemblée du 14 novembre 2000 est renouvelé pour un terme de 6 ans échéant en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 5, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31927/576/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

MAROLDT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 5, rue Kalchesbruck.

R. C. Luxembourg B 27.150.

L'an deux mille un, le dix mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Christian Maroldt, maître en sciences économiques, demeurant à Erpeldange.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée MAROLDT, S.à r.l., R.C. B Numéro 27.150, constituée originairement sous la dénomination de MAROLDT PARTICIPATIONS, S.à r.l., suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 16 décembre 1987, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 71 du 19 mars 1988.
- Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte du notaire instrumentaire en date du 20 avril 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 332 du 10 septembre 1994
- Le capital social est fixé à deux millions (2.000.000,-) de francs luxembourgeois représenté par deux mille (2.000) parts sociales d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune.
 - Que l'ordre du jour est conçu comme suit:
- 1. Conversion de la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de 1,- euro pour 40,3399 LUF pour fixer le capital social à 49.578,70 euros.
- 2. Augmentation du capital social à concurrence de 421,30 euros pour le porter à 50.000,- euros sans émission de parts sociales nouvelles et libération en espèces.
 - 3. Fixation de la valeur nominale des parts sociales à 25,- euros.
 - 4. Modification subséquente de l'article 6 des statuts.
 - 5. Divers.

L'associé unique a ensuite abordé l'ordre du jour et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La devise du capital social est convertie de francs luxembourgeois en euros au cours de 1,- euro pour 40,3399 francs luxembourgeois, de sorte que ledit capital social est fixé à 49.578,70 euros.

Deuxième résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de 421,30 euros pour le porter de son montant converti de 49.578,70 euros à 50.000,- euros sans émission de parts sociales nouvelles.

Le montant de 421,30 euros a été intégralement libéré en espèces, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Troisième résolution

La valeur nominale des parts sociales est fixée à 25,- euros.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cinquante mille (50.000,-) euros (EUR), divisé en deux mille (2.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune, entièrement libérées.»

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement la présente augmentation de capital est évaluée à seize mille neuf cent quatrevingt-quinze (16.995,-) francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Luxembourg, le 14 mai 2001.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous, notaire la présente minute. Signé: C. Maroldt, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2001, vol. 9CS, fol. 11, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

A. Schwachtgen.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Tour expedition, delivree aux inis de la publication au l'iemorial, Necdell des 30cletes et Associations.

(31936/230/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

MAROLDT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

Siège social: L-1852 Luxembourg, 5, rue Kalchesbruck. R. C. Luxembourg B 27.150.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 545 du 10 mai 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

A. Schwachtgen.

(31937/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

MASTER INVESTMENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 48.378.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 91, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2001.

MASTER INVESTMENT MANAGEMENT S.A

Signatures

(31942/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

MAROLDT PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L1852 Luxembourg, 5, rue Kalchesbruck.

R. C. Luxembourg B 41.849.

L'an deux mille un, le dix mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Christian Maroldt, maître en sciences économiques, demeurant à Erpeldange.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée MAROLDT PARTICIPATIONS, S.à r.l., R.C. B Numéro 41.849, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 28 octobre 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 34 du 25 janvier 1993.
- Les statuts de ladite société ont été modifiés par un acte du notaire instrumentaire en date du 21 avril 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 332 du 10 septembre 1994.
- Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune.
 - Que l'ordre du jour est conçu comme suit:
- 1. Conversion de la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de 1,- euro pour 40,3399 LUF pour fixer le capital social à 30.986,69 euros.
- 2. Augmentation du capital social à concurrence de 263,31 euros pour le porter à 31.250,- euros sans émission de parts sociales nouvelles et libération en espèces.
 - 3. Fixation de la valeur nominale des parts sociales à 25,- euros.
 - 4. Modification subséquente de l'article 6 des statuts.
 - 5. Divers.

L'associé unique a ensuite abordé l'ordre du jour et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La devise du capital social est convertie de francs luxembourgeois en euros au cours de 1,- euro pour 40,3399 francs luxembourgeois, de sorte que ledit capital social est fixé à 30.986,69 euros.

Deuxième résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de 263,31 euros pour le porter de son montant converti de 30.986,69 euros à 31.250,- euros sans émission de parts sociales nouvelles.

Le montant de 263,31 euros a été intégralement libéré en espèces, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Troisième résolution

La valeur nominale des parts sociales est fixée à 25,- euros.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante (31.250,-) euros (EUR), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune, entièrement libérées.»

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement la présente augmentation de capital est évaluée à dix mille six cent vingt-deux (10.622,-) francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous, notaire la présente minute. Signé: C. Maroldt, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2001, vol. 9CS, fol. 10, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2001.

A. Schwachtgen.

(31938/230/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

MAROLDT PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L1852 Luxembourg, 5, rue Kalchesbruck.

R. C. Luxembourg B 41.849.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 546 du 10 mai 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

A. Schwachtgen.

(31939/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

MASI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

L'an deux mille un, le douze avril.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue dûment empêché Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée MASI, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 novembre 1997, publié au Mémorial C numéro 238 du 14 avril 1998 et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire remplacé en date du 2 juillet 1998, publié au Mémorial C numéro 775 du 26 octobre 1998 et en date du 16 mars 2001, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée se compose de l'unique associé, à savoir:

La société anonyme FLED S.A., une société anonyme ayant son siège à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, ici représentée par ses deux administrateurs:

- a.- Madame Luisella Moreschi, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg,
- b.- Mademoiselle Sandrine Klusa, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Lesquelles comparantes, ès-dites qualités qu'elles agissent, ont exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Exposé préliminaire

Suivant acte de cession de parts sociales sous seing privé, conclu à Luxembourg, le 16 mars 2001, l'associée Madame Maria Silla, administrateur de société, demeurant à Rome, Salita dei Crescenzi, 30, a cédé à la société anonyme FLED S.A., ayant son siège à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, la totalité de sa participation dans la société MASI, S.à r.l., prédésignée, soit mille six cent quarante (1.640) parts sociales ayant une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune, de ladite société pour le prix global de cent soixante-quatre mille Euros (EUR 164.000,-).

Ledit acte de cession de parts sociales, signé ne varietur par toutes les comparantes et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

Ceci exposé, les comparantes prémentionnées, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs résolutions, prises chacune séparément, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'accepter conformément à l'article sept (7) des statuts, la cession de parts sociales faite sous seing privé, par Madame Maria Silla, prénommée, à la société anonyme FLED S.A., prédésignée, date du 16 mars 2001.

Ensuite Mademoiselle Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg, ici personnellement présente et agissant en sa qualité de gérante unique de ladite société MASI, S.à r.l., déclare accepter au nom et pour compte de la société, la cession de parts sociales dressée sous seing privé, en date du 16 mars 2001 et la considérer comme dûment signifiée à la société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil et conformément à l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article six des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à quatre cent cinquante mille Euros (EUR 450.000,-), divisé en quatre mille cinq cents (4.500) parts sociales de cent Euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées.

Les quatre mille cinq cents (4.500) parts sociales appartiennent toutes à la société anonyme FLED S.A., ayant son siège à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.»

Frais

Les frais et honoraires auxquels les présentes donneront lieu sont à charge de la cessionnaire qui s'oblige expressément à leur acquittement.

Dont acte, faite et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants, prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Klusa, A. Cinarelli, J.-P. Hencks.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 avril 2001, vol. 859, fol. 7, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 mai 2001. J.-J. Wagner.

(31940/239/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

MASI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 mai 2001. J.-J. Wagner.

(31941/239/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

MATECO LOCATION DE NACELLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 54.696.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 73, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 18 mai 2001. Signature.

(31943/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

MATECO LOCATION DE NACELLES S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.

H. R. Luxemburg B 54.696.

AUSZUG

Die ordentliche Generalversammlung der Aktionäre vom 2. Mai 2001 hat den Jahresabschluss zum 31. Dezember 2000 genehmigt und den Gewinn von 49.569,77 wie folgt verwendet:

- Gesetzliche Rücklage: Euro 2.478,49;
- Vortrag auf neue Rechnung: Euro 47.091,28.

Den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Kommissar wurden volle und uneingeschränkte Entlastung gewährt.

Sämtliche Mandate der 4 Verwaltungsratsmitglieder sowie des Kommissars wurden für die Dauer von 1 Jahr verlängert bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2002.

Luxemburg, den 2. Mai 2001.

Für MATECO LOCATION DE NACELLES S.A.

L. Planche

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 73, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J.. Muller.

(31944/664/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

MEDIOLANUM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 77.103.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 3, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour MEDIOLANUM INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(31946/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

MELVILLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 56.185.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 12, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	(30.353,45 USD)
Perte de l'exercice 2000	(4.720,09 USD)
Report à nouveau:	(35.073,54 USD)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(31947/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

MEMOTECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 24.875.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 12, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	(3.611. 44 1,- LUF)
Perte de l'exercice 2000	(490.833,- LUF)
Report à nouveau:	(4.102.274,- LUF)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(31948/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

MURILUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 19-21, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 72.365.

_

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 12 avril 2001

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Madame Corina Faber de son poste d'administrateur avec effet au 12 avril 2001. Quitus pour son mandat lui sera donné lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le Conseil nomme en remplacement Monsieur Patrick Dhondt, directeur de banque, demeurant à Luxembourg. Sa nomination sera ratifiée lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 17, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J.. Muller.

(31953/019/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

MOBILE CONSEIL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 78.087.

Me Alain Lorang dénonce avec effet immédiat à compter de ce jour le siège de la société MOBILE CONSEIL S.A. en son étude.

A. Lorang.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 14, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J.. Muller.

(31950/999/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

MuVi Re S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 61.023.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 18, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

Signature.

(31954/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

MuVi Re S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1611 Luxemburg, 65, avenue de la Gare. H. R. Luxemburg B 61.023.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 7. Mai 2001

Vierter Beschluss

Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird von vier auf drei reduziert.

Fünfter Beschluss

Die Versammlung erneuert die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder:

- Herr Dkfm. Dr Siegfried Sellitsch
- Herr Dr Paul Beghin
- Herr Claude Weber

Ihr Mandat endet mit der Generalversammlung in 2002 welche über den Jahresabschluss 2001 bestimmt.

Sechtser Beschluss

Das Mandat des Wirtschaftsprüfers, KPMG Audit, wird verlängert bis zur Generalversammlung im Jahre 2002, welche über den Jahresabschluss 2001 beschliesst.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 18, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für Requisition und Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

Der Beauftragte

(31955/253/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

MyTransfer Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 37, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 81.859.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration, enregistrée à Luxembourg, le 4 mai 2001, vol. 552, fol. 61, case 5 que Monsieur Jean Pouit, consultant, demeurant à Yutz, France, a été nommé pour une durée indéterminée administrateur-délégué de la société avec pouvoir de l'engager sous sa seule signature dans le cadre de son objet social et de sa gestion journalière entendue dans son sens le plus large.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour la société

Signature

(31956/211/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

NAGROM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer. R. C. Luxembourg B 76.206.

_

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 mai 2001, vol. 552, fol. 97, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2001

L'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2001 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(31957/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

NESTOR INVESTMENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 45.832.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 21, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2001.

NESTOR INVESTMENT MANAGEMENT S.A.

Signatures

(31958/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

NEW AGE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4303 Esch-sur-Alzette, 90, rue des Remparts.

R. C. Luxembourg B 71.864.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 21, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Extrait de l'assemblée générale du 8 mai 2001

AFFECTATION DE RESULTAT

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société Civile

(31959/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

NEW SPORT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 71.721.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 3, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour NEW SPORT INVESTMENT S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(31960/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

NIKKO GLOBAL UMBRELLA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 112, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 53.436.

Ce rapport Annuel Audité de NIKKO GLOBAL UMBRELLA FUND du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2000 a été enregistré le 17 mai 2001, déposé à Luxembourg, le 18 mai 2001, vol. 553, fol. 17, case 9. (31961/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

NORICUM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII. R. C. Luxembourg B 45.356.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 73, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

Signature.

(31962/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

NORICUM INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1725 Luxemburg, 28, rue Henri VII. H. R. Luxemburg B 45.356.

AUSZUG

Die ordentliche Generalversammlung vom 11. April 2001 hat folgendes beschlossen:

- 1. Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2000 wurde genehmigt und der Verlust von CHF 829.988,50 wird auf neue Rechnung vorgetragen.
 - 2. Den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Kommissar wurde volle und uneingeschränkte Entlastung gewährt.
- 3. Nachdem sich die Verwaltungsratsmitglieder für eine Neuwahl nicht mehr zur Verfügung stellten, wurden folgende Personen in den Verwaltungsrat bestellt:

Herr Alhard von Ketelhodt, Steuerberater, wohnhaft in L-Blaschette

Herr Fernand Sassel. Steuerberater, wohnhaft in L-Munsbach

Herr Romain Zimmer, Steuerberater, wohnhaft in L-Luxembourg

Sämtliche Mandate dauern bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2002.

4. Die Firma SWISDA AUDIT, G.m.b.H., mit Sitz in CH-Hünenberg, wurde im Amt des Kommissars bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2002 bestätigt.

Luxemburg, den 11. April 2001.

Für NORICUM INTERNATIONAL S.A.

F. Sassel

Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 73, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31963/664/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

NUBIGENIUS INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-8030 Strassen, 26, rue Kiem. H. R. Luxemburg B 71.418.

Auszug aus dem Protokoll der Sitzung des Verwaltungsrates vom 9. April 2001

Gemäss Beschluss der Verwaltungsratsmitglieder vom 9. April 2001 setzt sich der Verwaltungsrat ab heute wie folgt zusammen:

- Knut Baumgart, Verwaltungsrat, wohnhaft in D-Neuss, Augustastrasse 26, Vorsitzender des Verwaltungsrates, der mit täglichen Geschäftsführung beauftragt wird und die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift vertreten kann.
 - Robert Roth, Verwaltungsrat, wohnhaft in Audun-le-Tiche (F), Verwaltungsratstmiglied.
 - -. Marion Thill, Verwaltungsrat, wohnhaft in Luxemburg, Verwaltungsratsmitglied.

Strassen, den 9. April 2001.

Für den Verwaltungsrat

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 5, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31966/576/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

NORTH LINE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 78.298.

EXTRAIT

Une convention de domiciliation a été conclue en date du 4 octobre 2000 entre la société anonyme holding NORTH LINE HOLDING S.A., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe, et la société HORSBURGH & CO. S.A., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe, pour une durée indéterminée.

Fait et signé à Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 21, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31964/759/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

OWEST HOLDING II S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 77.629.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 18, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

OWEST HOLDING II S.A.

Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(31967/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

OWEST HOLDING II S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 77.629.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée génréale ordinaire tenue de manière avancée le 11 mai 2001

Résolution

L'assemblée ratifie la cooptation de Mme Nathalie Mager décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 10 janvier 2001.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée décidant sur la mise en liquidation de la société.

Conseil d'administration

MM. Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

Lino Berti, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Massimo Longoni, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Mme Nathalie Mager, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour extrait conforme

OWEST HOLDING II S.A.

Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 18, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31968/024/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

N.T. HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 70.338.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 3, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour N.T. HOLDINGS S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(31965/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

PERFECT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 31.355.

The balance sheet as at December 31, 2000, registered iin Luxembourg on May 16, 2001, Vol. 553, Fol. 8, Case 9, has been deposited at trade register of Luxembourg on May 18, 2001.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, May 17, 2001.

(31969/695/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

PHARMACEUTICAL FINE CHEMICAL S.A., Société Anonyme, (anc. HEIBERG S.A., Société Anonyme).

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe. R. C. Luxembourg B 59.812.

RECTIFICATIF

Une erreur matérielle s'est introduite dans l'extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 27 décembre 2000 à Luxembourg et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2001. Par voie de conséquence, la référence à la perte consolidée doit se lire comme suit: 39.404.000 USD.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PHARMACEUTICAL FINE CHEMICALS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 18, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31970/253/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

RABAUD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 34.642.

DISSOLUTION

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 8 mai 2001, enregistré à Grevenmacher, le 14 mai 2001, vol. 514, fol. 50, case 9.

- I.- Que la société anonyme RABAUD S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beuamont, R. C. Luxembourg section B numéro 34.642, a été constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 août 1990, publié au Mémorial C, numéro 56 du 8 février 1991.
- II.- Que suite de la réunion de toutes les actions dans une seule main celle-ci se trouve dissoute par l'actionnaire unique, par reprise par lui de l'intégralité de l'actif et du passif de la société.
- III.- Que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant au moins cinq ans à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 mai 2001. J. Seckler.

(31976/231/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

POLYGONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 16, route de Thionville. R. C. Luxembourg B 18.095.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés relative aux comptes annuels 1999,

assemblée tenue au siège social de la société le 21 août 2000

A l'unanimité, l'Assemblée Générale accepte les comptes annuels au 31 décembre 1999, donne décharge aux gérants, aux commissaires aux comptes et aux membres du Comité Conseil et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 1999 d'un montant de LUF 4.660.620,-, ainsi que les résultats reportés des années antérieures de LUF 18.398.208,-, soit au total LUF 23.058.828,- de la façon suivante:

> Affectation à la réserve Impôt sur la fortune 1999: 392.500,- LUF 22.666.328,- LUF Affectation au report à nouveau...... 23.058.828,- LUF

Composition du Conseil des gérants:

MM. Faber Roger, Nottrot Jan, Reuter André.

Commissaires aux comptes:

Monsieur Pir Raymond et Madame Sagrillo Ria.

Transfert du siège social du 9, route de Thionville au 16, route de Thionville, L-2610 Luxembourg.

Strassen, le 8 mai 2001. Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2001, vol. 552, fol. 100, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31971/578/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

PREBON YAMANE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 2, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 10.873.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions circulaires du conseil d'administration du 2 avril 2001 que:

- 1. Monsieur lan Andrew Johnston a démissionné de ses fonctions d'administrateur et de Président du conseil d'administration.
- 2. Monsieur Garry Pithers, chief executive officer PREBON MARSHALL YAMANE EMEA, demeurant au 64, Alderton Hill, Loughton, Essex IG10 3 |B, a été nommé comme nouveau président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 19 avril 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2001, vol. 552, fol. 91, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31972/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

RSE EUROLUX, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 2.512.400,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 67.144.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 2, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des associés du 28 mars 2001

Sont nommés gérants pour une durée illimitée:

- Monsieur Michael Albertz, homme d'affaires, demeurant à D-53173 Bonn
- Monsieur Frank Huber, homme d'affaires, demeurant à D-47906 Kempen
- Monsieur Rafaelo Palomo Gomez, directeur de sociétés, demeurant à D-Hambourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

Signature.

(31982/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

RAT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 49.702.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 12 avril 2001

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Monsieur Eric Breuillé de son poste d'administrateur avec effet au 12 avril 2001. Quitus pour son mandat lui sera donné lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le Conseil nomme en remplacement Monsieur Patrick Dhondt, directeur de banque, demeurant à Luxembourg. Sa nomination sera ratifiée lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 17, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31977/019/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

PYRFORD HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 26.534.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 6, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (31973/631/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

PYRFORD HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer. R. C. Luxembourg B 26.534.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société

lors de sa réunion du 23 avril 2001

- Les comptes annuels au 31 décembre 2000 sont approuvés à l'unanimité.
- La perte d'un montant de 12,367 USD est reportée, portant ainsi le montant des Profits reportés à un montant de 4.112.956 USD.
 - Un montant de 40.000 USD est alloué du compte «Profits reportés» à la réserve légale.
- Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au 31 décembre 2000.
- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire de l'an 2002, à savoir:

Administrateurs:

- M. Robert M. Cowper, directeur de sociétés, domicilié au 24, boulevard Princesse Charlotte, MC-98000 Monaco
- M. William F. Payne, directeur de sociétés, domicilié au 24, boulevard Princesse Charlotte, MC-98000 Monaco
- M. Anthony D. Field, directeur de sociétés, domicilié au 24, boulevard Princesse Charlotte, MC-98000 Monaco

Commissaire aux Comptes:

BDO BINDER (LUXEMBOURG), S.à r.l., 45, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Luxembourg, le 23 avril 2001.

Signature

Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 6, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31974/631/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

PYRFORD HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer. R. C. Luxembourg B 26.534.

RECTIFICATIF

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société

lors de sa réunion du 25 avril 2000

- Les comptes annuels au 31 décembre 1999 sont approuvés à l'unanimité.
- Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au 31 décembre 1999.

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire de l'an 2001, à savoir:

Administrateurs:

- M. Robert M. Cowper, directeur de sociétés, domicilié au 24, boulevard Princesse Charlotte, MC-98000 Monaco
- M. William F. Payne, directeur de sociétés, domicilié au 24, boulevard Princesse Charlotte, MC-98000 Monaco
- M. Anthony D. Field, directeur de sociétés, domicilié au 24, boulevard Princesse Charlotte, MC-98000 Monaco

Commissaire aux Comptes:

BDO BINDER (LUXEMBOURG), S.à r.l., 45, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Luxembourg, le 25 avril 2000.

Signature

Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 6, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31975/631/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

REN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 64.923.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

(31978/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

R.I.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2432 Luxembourg, 1, place de Roedgen.

R. C. Luxembourg B 45.712.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 8, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

(31979/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

SAINTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue de la Chapelle. R. C. Luxembourg B 49.849.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 2, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire, tenue le 2 avril 2001

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Jean Hamilius, ingénieur commercial, demeurant à Luxembourg, Président
- Monsieur Roberto Colavolpe, directeur, demeurant à Turin (Italie)
- Monsieur Georges Kioes, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Luxembourg
- Madame Giulia Ligresti, entrepreneur, demeurant à Turin (Italie)
- Monsieur Paolo Montrucchio, directeur, demeurant à Turin (Italie)
- Me Jean Wagener, avocat à la Cour d'Appel, demeurant à Luxembourg

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

ERNST & YOUNG, Société Anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

(31984/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Signature.

Signature.

ROWLANDS TEMPORAIRE - RTT LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 51.158.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, vol. 553, case 2, fol. 18, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour la Société ROWLANDS TEMPORAIRE

C. Bensai

Administrateur-délégué

REPARTITION DES RESULTATS

L'exercice clôturé le 31 décembre 1998 présente un résultat net de 10.115.523 LUF.

Conseil d'Administration

- Monsieur Armin Preisig, Président, demeurant à Herlliberg (Suisse)
- Monsieur Cherif Bensai, Administrateur-délégué, demeurant à Villerupt (France)
- Monsieur Tony Martin, demeurant à Londres
- Monsieur Zack Miles, demeurant à Londres

Réviseur externe

ARTHUR ANDERSEN, 6, rue Jean Monet, L-2180 Luxembourg

SITUATION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social est représenté par 125 actions nominatives de 10.000 LUF, entièrement libérées.

Signature.

(31980/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

ROYAL CLASSICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 31.244.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 4 décembre 2000 que les Administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la société de 10, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, à partir du 1^{er} janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 5, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31981/576/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

SCHENECTADY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2269 Luxembourg, 2, rue Origer.

R. C. Luxembourg B 80.050.

Constituée par-devant notaire Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, suivant acte notarié du 22 décembre 2000 non encore publié au Mémorial C.

Les statuts ont été modifiés par-devant notaire Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, suivant acte notarié du 6 février 2001, non encore publié au Mémorial C.

Le siège social de la Société a été transféré à L-2269 Luxembourg, 2, rue Origer, avec effet au 8 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2001.

Signature

Le Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 18, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31987/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

SARLEX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 29.405.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 3, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour SARLEX HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(31985/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

SAT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 64.924.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (31986/696/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

SCHMITZ CREATION IN PELZ U. LEDER, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1368 Luxemburg, 26, rue du Curé.

H. R. Luxemburg B 44.700.

Auszug aus der ausserordentlichen Generalversammlung vom 18. Dezember 2000

Mit Entscheidung der ausserordentlichen Generalversammlung vom 18. Dezember 2000 beschliesst der Gesellschafter im Zuge der Umstellung auf den EUR das Stammkapital der Firma auf 25.000,- EUR zum 1. Januar 2001 zu erhöhen. Das Stammkapital von 1.000.000,- LUF wird wie folgt umgewandelt:

, , ,	
Umwandlungsfaktor (40,3399)	24.789,35 EUR
Erhöhung des Kapitals durch Einbringung von Reserven	
Gesamt:	25.000,- EUR
Luxemburg, den 4. Mai 2001. (31988/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.	Unterschrift.

SECURITY CAPITAL U.S. REALTY MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 59.758.

Following the retirement of Susan P.S. Liow as Vice-President of the Company with effect from 30 March, 2001 and the resolution taken at the annual general meeting of the shareholders of the Company held on 25 April, 2001, the Board of Directors and Officers are comprised as follows:

Board of Directors:

- Laura Hamilton
- Mark Duke
- Constance B. Moore

Managing Director

- Constance B. Moore

Vice-President

- Laura Hamilton

The Company is bound by the joint signatures of any two Directors or by the sole signature of a Managing Director or a Vice-President.

On behalf of

SECURITY CAPITAL U.S. REALTY MANAGEMENT HOLDINGS S.A.

Signatures

by: Directors

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 22, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31989/250/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

SEMERCA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 64.444.

Les comptes annuels au 30 juin 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 mai 2001, vol. 552, fol. 97, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 20 avril 2001

L'assemblée générale ordinaire du 20 avril 2001 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(31990/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

SIEGMANN SPEDITION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 31.492.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 10 mai 2001, vol. 552, fol. 86, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour la SIEGMANN SPEDITION, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(31991/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

SIEGMANN LUXEMBURGISCHE SPEDITION UND TRANSPORT, S.à r.l.,

Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2530 Luxemburg, 4, rue Henri Schnadt.

H. R. Luxemburg B 31.492.

Auszug aus der ausserordentlichen Generalversammlung vom 18. Dezember 2000

Mit Entscheidung der ausserordentlichen Generalversammlung vom 18. Dezember 2000 beschliesst die Gesellschafter das Stammkapital der Firma auf 15.338,76 EUR zum 1. Januar 2001 umzustellen.

Das Stammkapital von 30.000,- DEM wird wie folgt umgewandelt:

Umwandlungsfaktor (1,95583).... 15.338,76

Das Stammkapital von 15.338,76 EUR ist eingeteilt in 100 Anteile ohne Nennwert.

Luxemburg, den 17. Mai 2001. Signature.

(31992/503/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

S.I.M., SOCIETE IMMOBILIERE MULTINATIONALE, S.à r.I., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 25, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 26.321.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 73, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2001. Signature.

(31993/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

SKANDIA DISTRIBUTION SERVICES COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 55.867.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2000, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Henrik Danckwardt, SKANDIA ASSURANCE & FINANCIAL SERVICES, Sveavägen 44, S-10350 Sweden
- M. Thomas Melchior, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
 - M. Gunnar Moberg, SKANDIA ASSURANCE & FINANCIAL SERVICES, Sveavägen 44, S-10350 Sweden
 - M. Gilles Reiter, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
- Mme Brita Caroline Rhodes, SKANDIA LIFE ASSURANCE COMPANY Ltd., P.O. Box 37, Skandia House, Portland Terrace, UK-Southhampton SO14 7AY
- M. James Roberts, SKANDIA LIFE ASSURANCE COMPANY Ltd., P.O. Box 37, Skandia House, Portland Terrace, UK-Southhampton SO14 7AY
- M. Alan A. Wilson, SKANDIA LIFE ASSURANCE COMPANY Ltd., P.O. Box 37, Skandia House, Portland Terrace, UK-Southhampton SO14 7AY

Pour SKANDIA DISTRIBUTION SERVICES COMPANY S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 18, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31994/006/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

SMART AGENTUR FÜR EVENT & KOMMUNIKATION, G.m.b.H.,

Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1116 Luxemburg, 25, rue Adolphe. H. R. Luxemburg B 47.246.

Am 15. Dezember 2000 hat die Gesellschaft INTERNATIONAL SHARE HOLDING S.A. die 100 Anteile von SMART AGENTUR FÜR EVENT & KOMMUNIKATION, G.m.b.H. an folgende Gesellschaft abgetreten:

GAIJIN HOLDING S.A., 28, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg

Luxemburg, den 23. Februar 2001.

Für SMART, G.m.b.H.

FIDUCIAIRE SASSEL & ZIMMER S.C.

F. Sassel

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 73, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31996/664/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

SOCIETE INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE DE KOPSTAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 66.168.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 4 mai 2001, enregistré à Grevenmacher, le 14 mai 2001, vol. 514, fol. 49, case 6,

- I.- que la société anonyme SOCIETE INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIE DE KOPSTAL S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg section B numéro 66.168, a été constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 septembre 1998, publié au Mémorial C numéro 834 du 16 novembre 1998;
- II.- que suite de la réunion de toutes les actions dans une seule main celle-ci se trouve dissoute par l'actionnaire unique, par reprise par lui de l'intégralité de l'actif et du passif de la société,
- III.- que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant au moins cinq ans à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 mai 2001. J. Seckler.

(31997/231/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

SKYLAND PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 50.003.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 11 mai 2001 que:

- 1. L'assemblée accepte la démission en leur qualité d'administrateur de la société de:
- TINDRA B.V. sise à Laan Copes v Cattenburch 52, NL-2585 GB S-Gravenhage;
- Mme Josette Barret, administrateur de sociétés, demeurant à Paris;
- Me Alain Lorang, avocat à la Cour, demeurant au 2, rue des Dahlias à L-1411 Luxembourg.

L'assemblée accepte la démission en sa qualitié de commissaire aux comptes de la société de:

- FIDU-CONCEPT, S.à r.l., sise au 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne à L-1361 Luxembourg.
- 2. L'assemblée accorde décharge pleine et entière et sans réverse pour l'exercice de leur mandat et de leur gestion jusqu'à ce jour aux administrateurs démissionnaires et au commissaire aux comptes démissionnaire.
 - 3. En remplacement des administrateurs démissionnaires, l'assemblée nomme:
 - Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
 - Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
 - Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

En remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, l'assemblée nomme:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., sise au 11, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Les nouveaux administrateurs et commissaire aux comptes termineront le mandat des précédents administrateurs et commissaire aux comptes.

- 4. Le siège social de la société est transféré:
- Du 2, rue des Dahlias à L-1411 Luxembourg
- Au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg

Pour extrait sincère et conforme

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 13, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31995/677/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

STAMPING INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg B 51.440.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 73, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

Signature.

(32001/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

VALESSORE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.

R. C. Luxembourg B 29.489.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 73, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bereldange, le 18 mai 2001.

Signature.

(32015/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

VALESSORE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.

R. C. Luxembourg B 29.489.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 73, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bereldange, le 18 mai 2001.

Signature.

(32016/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

SUPERHOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 74.781.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 16, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(32002/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

TACNA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 60.185.

L'an deux mille un, le trois mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné,

S'est réunie, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding TACNA HOL-DING S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R. C. Luxembourg section B numéro 60.185, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 18 juillet 1997, publié au Mémorial C numéro 598 du 30 octobre 1997, et dont le capital social a été transformé en trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 21 janvier 2001, dont le procès-verbal a été enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2001, volume 549, folio 4, case 7, et déposé au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg le 1er février 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant à Eschsur-Alzette.

La présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant à Echternacherbrück (Allemagne)

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1. Augmentation de capital à concurrence de 216.900,- EUR pour le porter de son montant actuel de 31.000,- EUR à 247.900,- EUR, par la création et l'émission de 2.169 actions nouvelles de 100,- EUR chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.
 - 2. Souscription et libération intégrale des nouvelles actions.
 - 3. Modification afférente du premier alinéa de l'article cinq des statuts.
- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibérer, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent seize mille neuf cents euros (216.900,-EUR), pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,-EUR) à deux cent quarante-sept mille neuf cents euros (247.900,-EUR), par la création et l'émission de deux mille cent soixante-neuf (2.169) actions nouvelles de cent euros (100,-EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Pour autant que de besoin les actionnaires actuels déclarent expressément renoncer à leur droit de souscription préférentiel.

Deuxième résolution

Les deux mille cent soixante-neuf (2.169) actions nouvellement émises sont intégralement souscrites de l'accord de tous les actionnaires par la société anonyme PYXIS HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Le montant de deux cent seize mille neuf cent euros (216.900,- EUR) a été apporté en numéraire de sorte que le prédit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société TACNA HOLDING S.A., ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à deux cent quarante-sept mille neuf cents euros (247.900,-EUR), représenté par deux mille quatre cent soixante-dix-neuf (2.479) actions de cent euros (100,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cent quarante mille francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à la somme de 8.749.724,31 LUF.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal. Signé: M.-F. Ries-Bonani, F. Hübsch, A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 14 mai 2001, vol. 514, fol. 48, case 8. – Reçu 87.497 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Junglinster, le 16 mai 2001. J. Seckler.

(32003/231/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

TACNA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 60.185.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 mai 2001.

J. Seckler

Le notaire

(32004/231/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

TALL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 63.492.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 12, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

AFFECTATION DU RESULTAT

 Résultats reportés
 (403.303,- LUF)

 Perte de l'exercice 1999
 (713.753,- LUF)

 Report à nouveau
 (1.117.056,- LUF)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(32005/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

TOPAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer. R. C. Luxembourg B 64.847.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 mai 2001, vol. 552, fol. 97, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 30 mars 2001

L'assemblée générale ordinaire du 30 mars 2001 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(32008/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

TERECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 44.337.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 18, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

Signature.

(32006/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

TERECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 44.337.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue au siège le vendredi 4 mai 2001 à 11.00 heures

L'Assemblée renouvelle le mandat du réviseur d'entreprises indépendant MAZARS ET GUERARD (LUXEMBOURG), 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg. Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale Ordinaire de 2002 délibérant sur les comptes annuels de 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 18, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(32007/253/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

TRANSALLIANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck. R. C. Luxembourg B 32.666.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège le 27 avril 2001

Il résulte des résolutions prises que:

- les comptes annuels pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2000 sont approuvés à l'unanimité et que le bénéfice de LUF 19.265.893 a été affecté comme suit:
 - * LUF 19.250.000 distribution dividendes;
 - * LUF 15.893 report à nouveau
- décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs et au réviseur d'entreprises pour l'exécution de leur mandat:
- le mandat d'administrateur de M. Francis Bornemann a été renouvellé pour une nouvelle période de 6 ans. Son mandat arrivera à expiration lors de l'assemblée générale statutaire tenue en 2007 et appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006;
- la démission de son mandat d'administrateur de M. Claude Blot a été actée et décharge pleine et entière lui a été accordée. En son remplacement a été nommé M. Philippe Michel, directeur général, demeurant au 141, rue du Général Leclerc à F-54120 Azerailles. Son mandat arrivera à expiration lors de l'assemblée générale statutaire tenue en 2002 et appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001;
 - le mandat du réviseur d'entreprises LUXREVISION, S.à r.l. a été reconduit pour une nouvelle période de 3 années. Bettembourg, le 27 avril 2001.

Certifié sincère et conforme

TRANSALLIANCE LUXEMBOURG S.A.

M. Loffredo

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 8, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(32010/664/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

TRAFFIC CONSULT, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1463 Luxemburg, 1, rue du Fort Elisabeth. H. R. Luxemburg B 75.856.

Der unterzeichnende Herr Detlef Homge, Kaufmann, wohnhaft in D-5304 Much, Am Heidgen 11, handelnd in seiner Eigenschaft als alleiniger Geschäftsführer der Gesellschaft mit beschränkter Haftung TRAFFIC CONSULT, S.à r.l., mit Sitz in L-2340 Luxemburg, 20, rue Phlippe II, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Camille Mines im Amtssitz in Redingen, am 11. April 2000, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 660 vom 14. September 2000, beschliesst andurch, aufgrund der ihm durch Artikel 1 der Statuten verliehenen Befugnisse, den Sitz der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung nach L-1463 Luxemburg, 1, rue du Fort Elisabeth, zu verlegen.

Also beschlossen in Luxemburg, am 1. März 2001.

D. Homge

Geschäftsführer

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 22, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(32009/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

UNDERGROUND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange, Centre Commercial Belle Etoile. R. C. Luxembourg B 55.966.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 21, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.C.

(32011/592/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

UNICO FINANCIAL SERVICES S.A., Aktiengesellschaft.

Siège social: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch. H. R. Luxemburg B 25.551.

Folgende Personen sind berechtigt, für die Gesellschaft zu unterzeichnen:

Kategorie A

Verwaltungsrat

Dr. Wolfgang Mansfeld, Vorsitzender

Christoph Cramer, geschäftsführendes Verwaltungsratmitglied

Frank de Boer

Hartmur Rödiger

Jürgen Scharfenorth

Peter Werhan

Geschäftsführung

Christoph Cramer

Nicole Pauquet, stv.

Prokuristen

Alain Bressaglia

Françoise Diderrich

Martina Eilers

Eckhard Lang

Maria Minn

Dr. Willi Müller

Dr. Bernhard Weber

Kategorie B

Jutta Avrat

Holger Barth

Cécile Carrée

Martin Fey

Otmar Gorges

Ralph Hilgert

Christoph Hoehl Christiane Leger Dietrich Mang Christiane Montoy Lutz Nawrocki Irma Olinger Simone Pallien Claudia Pundt

Steve Schaefer

Kategorie C

Beate Bastian Ulrich Funk Kurt Hoffmann Armin Klas Monika Knechtel Pascale Koch Isabelle van Mulders Melanie Rablbauer

Olivier Rosier

Carlo Simon

Ernst Schmitt

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 8. Mai 2001.

UNICO FINANCIAL SERVICES S.A.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 9, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(32013/000/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

UNION DES TRAVAUX DU LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 75, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 13.569.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 10 mai 2001, vol. 552, fol. 86, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour UNION DE TRAVAUX DU LUXEMBOURG, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(32014/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

A.D. STRATEGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 103, avenue du X Septembre.

STATUTS

L'an deux mille un, le neuf mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. La société EMOLUX S.A., société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg,

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Eugène Moutschen, administrateur de sociétés, demeurant à L-2251 Luxembourg, 103, avenue du X septembre, habilitée à engager celle-ci par sa signature individuelle.

2. Madame Graziella Blanquart, employée privée, demeurant à B-4357 Donceel, 14/1, rue J. Joirkin.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de A.D. STRATEGY S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents; le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet principal, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, toutes opérations de quelque nature que ce soit, industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à la communication, au marketing, à la publicité, à l'édition, à l'imprimerie, au graphisme, au conseil, à l'assistance, au stockage, à la manutention, au conditionnement, à l'expédition de documents, imprimés ou non, de même que tout autre objet, à la gestion de tous dossiers survenant dans le cadre de l'activité de la société, dans tous les domaines, ainsi qu'à la formation de personnes à ces techniques.

La société s'interdit d'exercer ces activités en contravention à toutes dispositions légales ou réglementaires qui soumettraient une ou plusieurs de ces activités à des conditions d'accès ou d'exercice non réunies dans son chef et ce tant que lesdites conditions ne sont pas réunies. La société s'oblige à respecter toute limitation imposée par ou en vertu de telles dispositions.

La société a pour objet, tant qu'au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, toutes activités et opérations d'une société d'investissement, telles que l'acquisition et la détention de toutes actions, valeurs mobilières, droits et biens meubles et immeubles et, de manière générale, de tous intérêts dans les investissements meubles ou immeubles.

La société peut prendre des participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés, entreprises et opérations mobilières ou immobilières, de nature commerciale, civile ou financière, administrer de telles sociétés, entreprises, opérations.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme administrative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titre unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

- **Art. 7.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.
- **Art. 8.** Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Toutefois le(s) premier(s) administrateur(s)-délégué(s) pourra (pourront) être nommé(s) par l'assemblée générale des actionnaires.

- Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.
- Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

- Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.
- Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

- Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.
 - Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

- Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit le troisième jeudi du mois de juin à dix heures à Luxembourg au siège ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.
 - Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra la premier jour ouvrable suivant.
- Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille deux.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

2) Madame Graziella Blanquart, prénommée, une action

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la sociétés, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de 60.000,- LUF.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
- a) Monsieur Eugène Moutschen, administrateur de sociétés, demeurant à L-2551 Luxembourg, 103, avenue du X Septembre
 - b) Madame Graziella Blanquart, employée privée, demeurant à B-4357 Donceel, 14/1, rue |. |oirkin.
 - c) Madame Anne-Françoise Moutschen, employée privée, demeurant à B-4141 Sprimont, 16, rue d'Adzeux.
 - 3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

Luxembourg, le 14 mai 2001.

Monsieur Paul Payon, comptable agréé, demeurant à B-4960 Malmedy, 35, chemin de la Cense.

- 4) Monsieur Eugène Moutschen, prénommé, est nommé administrateur-délégué. Il pourra engager la société par sa signature individuelle dans le cadre de la gestion journalière.
- 5) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de deux mille six.
 - 6) Le siège social est fixé à L-2551 Luxembourg, 103, avenue du X Septembre.
- 7) L'assemblée déclare reprendre pour le compte de la Société tous les contrats et tous les engagements contractés pour son compte depuis le 1^{er} mars 2001.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte. Signé: E. Moutschen, G. Blanquart, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2001, vol. 9CS, fol. 11, case 3. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

F. Baden.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de publication au Mémorial.

(32034/200/135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2001.

VALTRADE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 76.449.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

(32017/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 35.270.

The balance sheet as at December 31, 2000, registered in Luxembourg on May 16, 2001, Vol. 553, Fol. 8, Case 9, has been deposited at Trade Register of Luxembourg on May 18, 2001.

For publication in Mémorial, Receuil des Sociétés et Associations.

Mamer, May 17, 2001.

(32018/695/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

VAN LANSCHOT UMBRELLA FUND.

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 38.199.

The balance sheet as at December 31, 2000, registered in Luxembourg on May 16, 2001, Vol. 553, Fol. 8, Case 9, has been deposited at Trade Register of Luxembourg on May 18, 2001.

For publication in Mémorial, Receuil des Sociétés et Associations.

Mamer, May 17,2001.

(32019/695/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

VASSILY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 60.607.

L'an deux mille un, le quatre mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné,

A comparu:

- Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg, (ci-après «la mandataire»), agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme VASSILY S.A., ayant son siège social à L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener, R. C. Luxembourg section B numéro 60.607, constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 20 octobre 1994, publié au Mémorial C numéro 51 du 1er février 1995,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Georges d'Huart en date du 25 avril 1995, publié au Mémorial C numéro 369 du 5 août 1995,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 21 juillet 1999, publié au Mémorial C numéro 820 du 4 novembre 1999,

en vertu d'un pouvoir conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 2 mai 2001;

un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Laquelle mandataire, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

- I. Que le capital social de la société anonyme VASSILY S.A., prédésignée, s'élève actuellement à soixante et un mille euros (61.000,- EUR) divisé en cent vingt-cinq (125) actions de quatre cent quatre-vingt-huit euros (488,- EUR) chacune.
- II. Qu'aux termes de l'article trois des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à quatre cent quatre-vingthuit mille euros (488.000,- EUR) et le conseil d'administration a été autorisé à décider de la réalisation de cette augmentation de capital, l'article trois des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.
- III. Que le conseil d'administration, en sa réunion du 2 mai 2001 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article trois des statuts, a réalisé une augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de cinquante-neuf mille quarante-huit euros (59.048.- EUR), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de soixante et un mille euros (61.000,- EUR) à cent vingt mille quarante-huit euros (120.048,- EUR), par la création et l'émission de cent vingt et une (121) actions nouvelles d'une valeur nominale de quatre cent quatre-

vingt-huit euros (488,- EUR) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

IV. Que le conseil d'administration, après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit préférentiel de souscription, a accepté la souscription de la totalité des actions nouvelles par l'actionnaire majoritaire, à savoir la société LA PLACE FINANCIAL MANAGEMENT INC.

V. Que les cent vingt et une (121) actions nouvelles ont été souscrites par le souscripteur prédésigné et libérées intégralement en numéraire par versement à un compte bancaire au nom de la société VASSILY S.A., prédésignée, de sorte que la somme de cinquante-neuf mille quarante-huit euros (59.048,- EUR) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscription et libération.

VI. Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, le premier alinéa de l'article trois des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

Art. 3. 1 er alinéa. Le capital social souscrit est fixé à cent vingt mille quarante-huit euros (120.048,- EUR) divisé en deux cent quarante-six (246) actions de quatre cent quatre-vingt-huit euros (488,- EUR) chacune.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quarante-cinq mille francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de l'augmentation de capital social est évalué à la somme de 2.381.990,41 LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: M. Gehlen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 mai 2001, vol. 514, fol. 52, case 2. – Reçu 23.820 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Junglinster, le 17 mai 2001.

J. Seckler.

(32020/231/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

VASSILY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 60.607.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 17 mai 2001.

J. Seckler

Le notaire

(32021/231/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

VISBACH INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 73.414.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 10, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(32023/794/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

VICKI INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 67.253.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 mai 2001, vol. 552, fol. 97, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(32022/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

VITAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 80.153.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 19 mars 2001 au siège social de la société que:

- 1) Mademoiselle Martine Even, demeurant à L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore est nommée administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005 en remplacement de Mademoiselle Alexia Meier démissionnaire avec effet au 1er mars 2001.
- 2) Une conversion de domiciliation a été conclue entre la société VITAL HOLDINGS S.A. et WILSON ASSOCIATES établie à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal en date du 19 mars 2001.
- 3) LUDOVISSY & ASSOCIES établi à L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore est nommé conseil juridique de VITAL HOLDINGS S.A. en remplacement de Guy Ludovissy.

Luxembourg, le 20 mars 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 19, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(32024/587/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

VOBIX PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 74.737.

L'an deux mille un, le sept mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster.

S'est réunie, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VOBIS PARTICIPA-TIONS S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, R.C. Luxembourg section B numéro 74.737, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 mars 2000, publié au Mémorial C numéro 467 du 3 juillet 2000, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

en date du 5 juillet 2000, publié au Mémorial C numéro 837 du 15 novembre 2000,

et en date du 21 septembre 2000, publié au Mémorial C numéro 215 du 22 mars 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Bruno Beernaerts, licencié en droit (UCL), demeurant à B-6637 Fauvillers (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Melissa Virahsawmy, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Moinet, licencié en droit (UCL), demeurant à Rulles (Belgique).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1. Augmentation du capital souscrit de la société VOBIS PARTICIPATIONS S.A., à concurrence de EUR 250.000,-, pour le porter de son montant actuel de EUR 250.000,- à EUR 500.000,-, par la création et l'émission de 25.000 actions nouvelles de EUR 10,- chacune, donnant les mêmes droits que les actions anciennes y compris par rapport aux bénéfices éventuels de l'année en cours, à souscrire et à libérer par apport en numéraire de EUR 250.000,-
 - 2. Souscription et libération intégrale des actions ainsi créées.
 - 3. Adaptation en conséquence du premier alinéa de l'article 3 des statuts.
 - 4. Divers.

- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C) Que l'intégralité du capital social étant représentée; il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) pour le porter de son montant actuel de deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) à cinq cent mille euros (EUR 500.000,-), par la création et l'émission de vingt-cinq mille (25.000) action nouvelles de dix euros (EUR 10,-) chacune, donnant les mêmes droits que les actions anciennes y compris par rapport aux bénéfices éventuels de l'année en cours.

Souscription - Libération

Les vingt-cinq mille (25.000) actions nouvellement émises sont intégralement souscrites de l'accord de tous les actionnaires par la société de droit néerlandais VOBITECH N.V., ayant son siège social à NL-3062 MA Rotterdam, Max Euwelaan 61 (Pays-Bas).

Le montant de deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) a été apporté en numéraire de sorte que le prédit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société VOBIS PARTICIPATIONS S.A., ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. Alinéa 1**er. Le capital souscrit est fixé à cinq cent mille euros (EUR 500.000,-) divisé en cinquante mille (50.000) actions de dix euros (EUR 10,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux cent mille francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement le montant de l'augmentation de capital social est évalué à LUF 10.084.975,-Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal. Signé: B. Beernaerts, M. Virahsawmy, P. Moinet, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 14 mai 2001, vol. 514, fol. 49, case 10. – Reçu 100.850 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 16 mai 2001.

J. Seckler.

(32025/231/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

VOBIX PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 74.737.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 mai 2001.

J. Seckler

Le notaire

(32026/231/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

WALD UND WIESE SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: Luxembourg.

En date du 11 mai 2001, EURO REVISION S.A., 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, R.C.S. B n° 73.019, a dénoncé, avec effet immédiat, la convention de domiciliation conclue en date du $1^{\rm er}$ juin 2000 avec WALD UND WIESE SCI, 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 mai 2001.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 5, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(32027/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

WESTING PETROLEUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle. R. C. Luxembourg B 12.363.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2001, vol. 552, fol. 92, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Extrait des décisions prises lors du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 mai 2001

Affectation du résultat: report du bénéfice de USD 770,16 sur l'exercice suivant.

La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Suite au vote spécial de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée décide de continuer la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

Signature.

(32028/279/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

WILSON FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 49.380.

Extait duprocès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 12 avril 2001

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Monsieur Eric Breuillé de son poste d'administrateur avec effet au 12 avril 2001. Quitus pour son mandat lui sera donné lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le Conseil nomme en remplacement Monsieur Patrick Dhondt, directeur de banque, demeurant à Luxembourg. Sa nomination sera ratifiée lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 17, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(32029/019/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

ARGONAUTAS S.A., Société Anonyme.

Registered Office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

STATUTES

In the year two thousand and one, on the eleventh of April. Before us Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared the following:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in Luxembourg,

here represented by Miss Sandrine Martz, accountant, residing in Ranguevaux (France) and Miss Karine Vautrin, lawyer, resinding in Thionville (France), acting jointly in their respective qualities of proxyholders A and B.

2. T.C.G. GESTION S.A., having its registered office at Luxembourg,

here represented by Miss Sandrine Martz, prenamed, and Miss Karine Vautrin prenamed, acting jointly in their respective qualities of proxyholders A and B.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme which they form between themselves:

Title I. - Denomination, Registered Office, Object, Duration

- Art. 1. There is established hereby a société anonyme under the name of ARGONAUTAS S.A.
- Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors. If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events. Such provisional transfer shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

- Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.
- **Art. 4.** The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any entreprises, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

Title II.- Capital, Shares

Art. 5. The subscribed capital of the corporation is fixed at thirty-one thousand euro (31,000.- EUR) represented by thirty-one (31) shares with a par value of one thousand euro (1,000.- EUR) each.

The authorized capital of the corporation is fixed at one hundred thousand euro (100,000.- EUR) to be divided into one hundred (100) shares with a par value of one thousand euro (1,000.- EUR) each.

The authorized and subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a decision of the general meeting of sharholders, voting with the same quorum as for an amendment of the articles of incorporation.

The board of directors may, during a period of five years from the date of publication of the present articles increase the subscribed capital within the limits of the authorized capital. Such increase may be subscribed for and issued in the form of shares with or whithout an issue premium, as the board of directors shall determine.

Moreover, the board of directors is authorized to issue ordinary or convertible bonds, in registered or bearer form, with any denomination and payable in any currencies. Any issue of convertible bonds may only be made within the limits of the authorized capital.

The board of directors shall determine the nature, the price, the interest rate, the conditions of issue reimbursement in any other conditions which may be related to such bond issue.

A ledger of the registered bondholders will be held at the registered office of the company.

The board of directors is specifically authorized to make such issues, without reserving for the then existing share-holders, a preferential right to subscribe for the shares to be issued. The board of directors may delegate to any duly authorized person, the duty of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase in the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article will be adapted to this modification.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under terms permitted by law, purchase its own shares.

Title III.- Management

Art. 6. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, either share-holders or not, who shall be appointed for term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be reelected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy, which decision has to be ratified by the next general meeting.

Art. 7. The board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax. Resolutions shall require a majority vote.

In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Art. 8. The board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporae object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

- **Art. 9.** The corporation shall be bound in all circumstances by the joint signature of two directors or by the solde signature of the managing director, provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.
- **Art. 10.** The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors.

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation, to one or more managers, and give special powers for determined matters to one ore more proxyholders. Such proxyholder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a prior authorization of the general meeting.

Art. 11. Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose.

Title IV.- Supervision

Art. 12. The corporation shall be supervised by one or more statutory autidors, appointed by a general meeting of shareholders which shll fix their number, remuneration, and their therm of office, such office not to exceed six years. They made be reelected and removed at any time.

Title V. - General Meeting

Art. 13. The annual general meeting of shareholders will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notices on the first Monday of July at 10.00 a.m. and the first time in the year 2002.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented d if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

Title VI. - Accounting year, Allocation of profits

- **Art. 14.** The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year; with the exception of the first accounting year; which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2001.
- **Art. 15.** After deduction of any expenses and amortizations of the corporation; the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five percent (5 %) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten percent (10 %) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time nd for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten percent of the capital of the corporation (10 %).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Title VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 16. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII. - General Provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. prenamed: fifteen shares	15
2. T.C.G. GESTION S.A., prenamed: sixteen shares.	16
Total: thirty-one shares	31

The subscribed capital has been entirely paid up in cash. The result is that as of now the company has at its disposal the sum of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) as was certified to the notary executing this deed.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

For the purpose of the registration, the capital is valuated at one million two hundred and fifty thousand five hundred and thrity-seven Luxembourg francs (LUF 1,250,537,-).

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately seventy-five thousand Luxembourg francs (LUF 75,000.-).

Extraordinary general meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1.- The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.
- 2.- The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2006:
- a) LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED, having its registered office in Tortola, BVI,
- b) LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed,
- c) T.C.G. GESTION S.A., prenamed.
- 3.- The following has been appointed as statutory auditor, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2006:
 - C.A.S. SERVICES S.A., having its registered office in Luxembourg.
- 4.- The registered office of the company is established in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

5.- The board of directors is authorized to delegate the daily management of the company as well management to T.C.G. GESTION S.A., prenamed.

Meeting of the board of Directors

According to the powers granted, the members of the board, duly present or represented, and accepting their nomination, have immediately thereafter proceeded to appoint by unanimous vote, T.C.G. GESTION S.A., prenamed, as managing director to bind the company by its individual signature for matters of daily management.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between, the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Hesperange, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary he present original leed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le onze avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à Luxembourg,

ici représentée par Mademoiselle Sandrine Martz, comptable, demeurant à Ranguevaux (France) et Mademoiselle Karine Vautrin, juriste, demeurant à Thionville (France), agissant conjointement en leur qualités respectives de fondés de pouvoir A et B.

2. T.C.G. GESTION S.A., ayant son siège social à Luxembourg,

ici représentée par Mademoiselle Sandrine Martz, prénommée, et Mademoiselle Karine Vautrin, prénommée, agissant conjointement et en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A et B.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre Ier: Dénomination, Siège Social, Objet, Durée

Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de ARGONAUTAS S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré à tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique, économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

- Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.
- **Art. 4.** La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que touts transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Titre II: Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Le capital autorisé est fixé à cent mille euros (EUR 100.000,-) qui sera représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la publication des statuts, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partir de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaire ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III: Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, télex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, télex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

- Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.
- **Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble de telle partie ou branche spéciale des affaire sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV.: Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Titre V.: Assemblée Générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de juillet à 10.00 heures et pour la première fois en 2002.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI.: Année Sociale, Répartition des Bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2001.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.: Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur émoluments.

Titre VIII.: Dispositions Générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription, Libération

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (LUF 1.250.537,-).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ soixante-quinze mille francs luxembourgeois (LUF 75.000,-).

Assemblée Générale Extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2006:
- a) LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED, ayant son siège social à Tortola, BVI,
- b) LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée,
- d) T.C.G. GESTION S.A., préqualifiée.
- 3. Est appelé aux fonctions de commissaire son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2006:
- C.A.S. SERVICES S.A., ayant son siège social à Luxembourg.
- 4. Le siège social de la société est fixé à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
- 5. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à T.C.G. GESTION S.A., préqualifiée.

Réunion du Conseil d'Administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires T.C.G. GESTION S.A., préqualifiée, comme administrateur-délégué pour engager la société par sa seule signature pour les matières de gestion journalière.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présente.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire. Signé: S. Martz, K. Vautrin, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2001, vol. 8CS, fol. 97, case 3. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 7 mai 2001.

G. Lecuit.

(32038/220/332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2001.

ADVANCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 77.972.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration

tenue au siège social de la société le 12 mars 2001

A l'unanimité, le Conseil d'Administration décide:

De déléguer la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Olgun Yenersoy, conformément à l'habilitation du Conseil d'Administration donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 septembre 2000.

Olgun Yenersoy portera le titre d'administrateur-délégué de la société et partant pourra engager la société de par sa seule signature pour toutes les affaires relevant de la gestion journalière.

Conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'amendée, le Conseil d'Administration rendra compte à l'Assemblée Générale Ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué à la gestion journalière.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Fait à Luxembourg, le 12 mars 2001.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 19, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(32074/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2001.

FONDATION LUXEMBOURGEOISE CONTRE LE CANCER, Etablissement d'utilité publique.

Siège social: L-2014 Luxembourg, 44, boulevard Joseph II.

PROPOSITION DE BUDGET 2001

Dépenses

Depenses	
Information grand public (publications, campagnes et services)	15.000.000 fr 6.000.000 fr 5.000.000 fr
Recherche	12.000.000 fr
Total:	38.000.000 fr
Recettes	
Dons	33.800.000 fr
Subvention CEE	700.000 fr
Subvention gouvernementale	3.500.000 fr
Total:	38.000.000 fr
Luxembourg, avril 2001. MP. Prost-Heinisch	

Secrétaire Générale de la FONDATION LUXEMBOURGEOISE CONTRE LE CANCER

Rapport du réviseur d'entreprises sur les comptes annuels au 31 décembre 2000 Compte de profits et pertes pour l'exercice clos au 31 décembre 2000

Dépenses	2000	1999
Actions de soutiens financiers	9.451.321	5.912.651
Achats et charges externes	15.974.943	11.234.073
Salaires et traitements	7.165.769	6.081.813
Charges sociales	877.817	742.596
Dotation aux amortissements	682.147	197.984
Autres charges	309.679	48.835
Excédent de l'exercice	21.081.094	17.111.514
Total des dépenses:	55.542.770	41.329.466

D	2000	1999
Recettes		
Dons reçus	24.990.289	21.195.824
Dons		
Dons décès.	17.558.674	13.884.312
Dons naissances, noces	555.400	540.133
Legs et donations	4.492.565	
	47.596.928	35.620.269
Autres revenus		
Autres revenus	2.409	74.200
Formation	58.888	61.500
Vente Smokesbusters	540	2.605
-	61.837	138.305
Loyers		
,	909.900	176.900
Subventions	447477	400 200
Subvention Communauté européenne	147.167	499.399
Subventions de l'Etat	2.250.000	2.041.359
Autres subventions	368.407	
	2.765.574	2.540.758
Produits financiers	4.208.515	2.808.844
Recettes diverses	16	44.390
Total des recettes:	55.542.770	41.329.466
Total des recettes	33.372.770	71.327.700
Bilan au 31 décembre 2000		
Actif	2000	1999
Actif Immobilisé	2000	1999
·	2000	1999 50.744
Actif Immobilisé		
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles	0	50.744
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles	0	50.744
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles	0 22.049.276	50.744 22.606.526
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles Immobilisations coporelles Actif circulant Disponibilités	0 22.049.276 126.350.036	50.744 22.606.526
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles Immobilisations coporelles Actif circulant Disponibilités Autres valeurs mobilières	0 22.049.276 126.350.036 545.718 1.195.596	50.744 22.606.526 106.891.037
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles Immobilisations coporelles Actif circulant Disponibilités Autres valeurs mobilières Autres créances	0 22.049.276 126.350.036 545.718 1.195.596 128.091.350	50.744 22.606.526 106.891.037
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles Immobilisations coporelles Actif circulant Disponibilités Autres valeurs mobilières Autres créances Compte de régularisation	0 22.049.276 126.350.036 545.718 1.195.596 128.091.350 63.522	50.744 22.606.526 106.891.037 106.891.037 22.450
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles Immobilisations coporelles Actif circulant Disponibilités Autres valeurs mobilières Autres créances	0 22.049.276 126.350.036 545.718 1.195.596 128.091.350	50.744 22.606.526 106.891.037
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles Immobilisations coporelles Actif circulant Disponibilités Autres valeurs mobilières Autres créances Compte de régularisation	0 22.049.276 126.350.036 545.718 1.195.596 128.091.350 63.522	50.744 22.606.526 106.891.037 106.891.037 22.450
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles Immobilisations coporelles Actif circulant Disponibilités Autres valeurs mobilières Autres créances Compte de régularisation Total de l'actif:	0 22.049.276 126.350.036 545.718 1.195.596 128.091.350 63.522 150.204.148	50.744 22.606.526 106.891.037 106.891.037 22.450 129.570.757
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles Immobilisations coporelles Actif circulant Disponibilités Autres valeurs mobilières Autres créances Compte de régularisation Total de l'actif: Passif Fonds propres	0 22.049.276 126.350.036 545.718 1.195.596 128.091.350 63.522 150.204.148	50.744 22.606.526 106.891.037 106.891.037 22.450 129.570.757
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles Immobilisations coporelles Actif circulant Disponibilités Autres valeurs mobilières Autres créances Compte de régularisation Total de l'actif: Passif Fonds propres Apports des Fondateurs	0 22.049.276 126.350.036 545.718 1.195.596 128.091.350 63.522 150.204.148 2000	50.744 22.606.526 106.891.037 106.891.037 22.450 129.570.757 1999
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles Immobilisations coporelles Actif circulant Disponibilités Autres valeurs mobilières Autres créances Compte de régularisation Total de l'actif: Passif Fonds propres	0 22.049.276 126.350.036 545.718 1.195.596 128.091.350 63.522 150.204.148 2000 23.200.000 104.442.395	50.744 22.606.526 106.891.037 106.891.037 22.450 129.570.757 1999 23.200.000 87.330.881
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles Immobilisations coporelles Actif circulant Disponibilités Autres valeurs mobilières Autres créances Compte de régularisation Total de l'actif: Passif Fonds propres Apports des Fondateurs Résultats reportés	0 22.049.276 126.350.036 545.718 1.195.596 128.091.350 63.522 150.204.148 2000 23.200.000	50.744 22.606.526 106.891.037 106.891.037 22.450 129.570.757 1999 23.200.000
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles Immobilisations coporelles Actif circulant Disponibilités Autres valeurs mobilières Autres créances Compte de régularisation Total de l'actif: Passif Fonds propres Apports des Fondateurs Résultats reportés Dettes	0 22.049.276 126.350.036 545.718 1.195.596 128.091.350 63.522 150.204.148 2000 23.200.000 104.442.395 127.642.395	50.744 22.606.526 106.891.037 106.891.037 22.450 129.570.757 1999 23.200.000 87.330.881 110.530.881
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles Immobilisations coporelles Actif circulant Disponibilités Autres valeurs mobilières Autres créances Compte de régularisation Total de l'actif: Passif Fonds propres Apports des Fondateurs Résultats reportés Dettes Dettes Dettes fournisseurs	0 22.049.276 126.350.036 545.718 1.195.596 128.091.350 63.522 150.204.148 2000 23.200.000 104.442.395 127.642.395	50.744 22.606.526 106.891.037 106.891.037 22.450 129.570.757 1999 23.200.000 87.330.881 110.530.881 1.736.721
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles Immobilisations coporelles Actif circulant Disponibilités Autres valeurs mobilières Autres créances Compte de régularisation Total de l'actif: Passif Fonds propres Apports des Fondateurs Résultats reportés Dettes Dettes Dettes fournisseurs Dettes fiscales et sociales	0 22.049.276 126.350.036 545.718 1.195.596 128.091.350 63.522 150.204.148 2000 23.200.000 104.442.395 127.642.395	50.744 22.606.526 106.891.037 106.891.037 22.450 129.570.757 1999 23.200.000 87.330.881 110.530.881 1.736.721 180.141
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles Immobilisations coporelles Actif circulant Disponibilités Autres valeurs mobilières Autres créances Compte de régularisation Total de l'actif: Passif Fonds propres Apports des Fondateurs Résultats reportés Dettes Dettes Dettes fournisseurs	0 22.049.276 126.350.036 545.718 1.195.596 128.091.350 63.522 150.204.148 2000 23.200.000 104.442.395 127.642.395	50.744 22.606.526 106.891.037 22.450 129.570.757 1999 23.200.000 87.330.881 110.530.881 1.736.721 180.141 11.500
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles Immobilisations coporelles Actif circulant Disponibilités Autres valeurs mobilières Autres créances Compte de régularisation Total de l'actif: Passif Fonds propres Apports des Fondateurs Résultats reportés Dettes Dettes Dettes fournisseurs Dettes fiscales et sociales Autres dettes	0 22.049.276 126.350.036 545.718 1.195.596 128.091.350 63.522 150.204.148 2000 23.200.000 104.442.395 127.642.395	50.744 22.606.526 106.891.037 106.891.037 22.450 129.570.757 1999 23.200.000 87.330.881 110.530.881 1.736.721 180.141
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles Immobilisations coporelles Actif circulant Disponibilités Autres valeurs mobilières Autres créances Compte de régularisation Total de l'actif: Passif Fonds propres Apports des Fondateurs Résultats reportés Dettes Dettes Dettes fournisseurs Dettes fiscales et sociales	0 22.049.276 126.350.036 545.718 1.195.596 128.091.350 63.522 150.204.148 2000 23.200.000 104.442.395 127.642.395 1.228.308 252.351	50.744 22.606.526 106.891.037 22.450 129.570.757 1999 23.200.000 87.330.881 110.530.881 1.736.721 180.141 11.500
Actif Immobilisé Immobilisation incorporelles Immobilisations coporelles Actif circulant Disponibilités Autres valeurs mobilières Autres créances Compte de régularisation Total de l'actif: Passif Fonds propres Apports des Fondateurs Résultats reportés Dettes Dettes Dettes fournisseurs Dettes fiscales et sociales Autres dettes	0 22.049.276 126.350.036 545.718 1.195.596 128.091.350 63.522 150.204.148 2000 23.200.000 104.442.395 127.642.395 1.228.308 252.351	50.744 22.606.526 106.891.037 106.891.037 22.450 129.570.757 1999 23.200.000 87.330.881 110.530.881 1.736.721 180.141 11.500 1.928.362

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2000

(Montants en francs luxembourgeois)

1. Généralités:

La FONDATION LUXEMBOURGEOISE CONTRE LE CANCER (la «Fondation») a été constituée le 30 novembre 1994 et a pour l'information sur la prévention et la lutte contre le cancer ainsi que l'encouragement par tous moyens de toutes initiatives, recherches scientifiques ou campagne d'informations s'inscrivant dans un sens large dans la lutte contre le cancer.

2. Présentation des comptes annuels:

Les comptes annuels ont été préparés en application des principes comptables généralement admis au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

3. Résumé des principales politiques comptables:

Les principes politiques comptables adoptées par la Fondation sont les suivantes:

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une période de deux ans.

Les immeubles faisant l'objet de legs ne sont pas inclus dans les états financiers jusqu'à la date de leur réalisation.

4. Fonds propres:

Les membres fondateurs, la CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE et L'ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE CONTRE LE CANCER ont fait un apport respectif de LUF 11.600.000,-, établissant le total des apports des fondateurs à LUF 23.200.000,-.

5. Immobilisations corporelles

		Immobilisations au	Acquisition	Total des
	1	^{er} janvier 2000	2000 i	mmobilisations au
			3	1 décembre 2000
Immeuble		22.081.404		22.081.404
Mobilier de bureau		157.168		157.168
Matériel de bureau		954.713	74.153	1.028.866
Total:		23.193.285	74.153	23.267.438
Amor	tissements	Amortissements	Total des	Valeur nette des
1 ^{er} janvier 200	0	2000	amortissements au i	mmobilisations au
			31 décembre 2000	31 décembre
				2000
Immeuble		441.628	441.268	21.639.776
Mobilier de bureau	56.298	15.717	72.015	85.153
Matériel de bureau	530.461	174.058	704.519	324.347
Total:	586.759	631.403	1.218.162	22.049.276

Au cours de l'exercice 1999, la Fondation a acquis un immeuble, route d'Arlon où elle installera son activité à compter de 2001. L'immeuble était encore occupé par une administration publique qui a versé un loyer à la Fondation de LUF 909.900,-. L'immeuble fait l'objet d'un amortissement au taux de 2% l'an à compter du 1er janvier 2000.

6. Subventions de l'Etat

Fondation a reçu au cours de l'exercice écoulé les subventions suivantes de l'Etat:

Festival des Sciences	50.000
Services pyshosocial	2.200.000
	2.250.000
7. Subvention de l'Union Européenne	
Semaine européenne contre le canser	106.987
Passeport for Life	40.180
Deutsches Krebsforschungszentrum Rechnung Projekt «Blauer Dunst»	50.653
Participation IFT Nord «Projet Be smart»	317.754
	515.574

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2001, vol. 552, fol. 95, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(32033/000/131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange